

En Direct
avec les
Conseillers Départementaux
Communistes et Républicains
Front de Gauche de Seine-Maritime

Version de synthèse

23 novembre 2018

Les élus du groupe au Département :

- **Stéphane BARRE**, Conseiller départemental du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray, Maire de Oissel, Président du groupe
- **Séverine BOTTE**, Conseillère départementale du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray
- **Alban BRUNEAU**, Conseiller départemental du canton du Havre III, Maire de Gonfreville l'Orcher
- **Sophie HERVÉ**, Conseillère départementale du canton du Havre III

Le Conseil départemental, jeudi dernier, a été marqué par le débat d'orientations budgétaires pour 2019 qui risque fort de « *donner la jaunisse* » comme le fit remarquer Alban Bruneau en réaction aux nouvelles mesures d'austérité en cours de préparation, et en allusion au mouvement des Gilets jaunes.

Un mouvement bien présent en Seine-Maritime et pourtant totalement absent des propos des différents élus du Conseil, sauf bien entendu pour les élus communistes qui expriment de manière constante les mêmes attentes : adapter les moyens dédiés aux politiques publiques à la hauteur des besoins de la population, mettre fin au rationnement des services publics ou encore stopper l'injustice sociale et fiscale.

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour leur ont donné bien des occasions d'exprimer ces attentes. Par exemple pour doter les services de santé, de la justice et de la police des crédits nécessaires pour lutter « *jusqu'à les éradiquer* » contre les violences faites aux femmes puisque, comme l'a souligné Sophie Hervé : « *Il ne saurait exister en la matière aucune fatalité, pas même de fatalité budgétaire* ».

Ou pour renforcer les dispositifs de mise à l'abri des mineurs isolés, « *car s'agissant de mineurs, faire de notre mieux ne suffit pas* » dixit Sophie Hervé toujours. Ou encore pour que la collectivité mette fin au plan social engagé aux fins de suppression de plus de 500 postes, bien que les besoins d'intervention, notamment dans les champs des solidarités et de l'enfance, sont en progression.

Ainsi, le service en charge des centres d'information et de dépistage des maladies sexuellement transmissibles a été fermé pour des motifs budgétaires alors même que, comme l'a dénoncé Stéphane Barré, la majorité de Droite vient de voter un nouveau dispositif d'aides aux propriétaires de manoirs et de châteaux d'un montant équivalent. Les agents du Département étaient d'ailleurs très mobilisés ce jour pour la défense du service public et ont été reçus en délégation avant la séance par le groupe.

Dans le même registre, ils se sont opposés à la création d'une indemnité de départ volontaire proposant à un agent de toucher deux ans de rémunération en échange de sa démission, non pas de la collectivité uniquement mais de la fonction publique. Ce qui fit dire à leur président Stéphane Barré, rouge de colère, que « *sous prétexte d'une prétendue liberté individuelle et en se servant de l'hameçon du chèque dans une période si difficile pour le pouvoir d'achat, vous ne vous payez pas simplement des postes de fonctionnaires pour les supprimer, vous vous payez les fonctionnaires !* ».

Autres sujets débattus lors de ce Conseil, le rapport annuel sur le développement durable, l'avis délivré sous réserve de préconisations pour la construction du parc éolien au large du Tréport, la situation difficile des associations de l'aide à domicile et la menace que fait courir sur les pompiers volontaires une directive européenne, ces deux derniers sujets ayant été invités en séance par les élus du groupe et notamment Séverine Botte.

**Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions
des élus communistes et républicains du Front de Gauche au Département sur leur blog :
« departement.elus76.com »**

Le chiffre de la séance :

2 ans de rémunération, toutes primes comprises en un chèque immédiat pour votre démission de la Fonction Publique et un engagement de ne plus y revenir ! Attention : cette annonce ne s'adresse qu'aux titulaires sous statut

Protocole départemental 2019-2021 de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes

Un nouveau protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, 2019-2021, a été présenté par la vice-présidente Nathalie Lecordier.

Le groupe communiste du Front de Gauche, par la voix de Sophie Hervé, a apporté son soutien à ce protocole : **« Un soutien sans réserve, mais avec une préconisation, et pas la moindre... Celle des moyens à mobiliser pour déployer les dispositifs nécessaires afin de faire reculer de manière significative ce fléau, puis de l'éradiquer. Car il ne saurait exister en la matière aucune fatalité, pas même de fatalité budgétaire »**. Avant de développer **« sur les dotations qu'exigent notre système judiciaire et notre système de santé »**.

Elle a conclu en annonçant : **« Nous serons présents samedi sur les différents rassemblements et marches contre les violences sexistes et sexuelles organisés à travers tout le pays. L'occasion pour appeler à des politiques publiques dotées des crédits à la hauteur des enjeux et des volontés affichés »**.

Le protocole a été adopté à l'unanimité.

Bilan de la mise en oeuvre de l'accueil durable et bénévole chez un tiers

A la lumière du bilan du dispositif d'accueil à domicile de mineurs isolés par des particuliers, la vice-présidente Lecordier a énoncé les difficultés rencontrées pour assurer l'ensemble des prises en charge des mineurs non accompagnés (MNA) présents sur son territoire, avant de conclure que **« le dispositif demeure constamment insuffisant en raison des arrivées massives »**.

Sophie Hervé a déclaré que **« ce premier bilan modeste, ne remet pas en cause le bien-fondé de la démarche. Il a le mérite d'exister et apporte sa contribution citoyenne, à ce qu'il est convenu désormais d'appeler une grande cause départementale, à défaut d'être visiblement une grande cause nationale »**. Elle a donc proposé de le poursuivre et d'amplifier l'information grand public : **« Appelons à l'engagement citoyen, par exemple en utilisant les abris-bus une fois la campagne de promotion budgétaire de votre majorité achevée... »**.

Au-delà, elle a plaidé pour que le Département renforce son propre engagement **« mis à mal régulièrement à travers des situations vécues »**. Car, pour Sophie Hervé, le constat est toujours le même : **« Cette difficulté de mettre en cohérence les moyens déployés, avec les missions fondamentales qui nous sont confiées »**.

Puis, elle a fustigé la responsabilité de l'Etat et estimé celle du Département : **« Regardons ce qui a été fait comme ce qu'il reste à faire sans continuer à dire partout : on fait de notre mieux. Ce sont des mineurs, faire de notre mieux ne suffit pas. On ne peut pas continuer à être condamné en justice pour défaillance. Nous avons affaire à une situation exceptionnelle, répondons par une mobilisation exceptionnelle »**.

Rapport 2018 sur la situation du Département en matière de développement durable

Le rapport annuel sur les politiques publiques mises en oeuvre par le département en matière de développement durable a été présenté par Cécile Sineau-Patry.

Alban Bruneau a débuté son propos par une alerte : **« Depuis 2017, la situation écologique s'est encore aggravée. La pollution ne cesse d'augmenter quand en parallèle la biodiversité ne cesse de baisser »**. Revenant ensuite sur les nécessités de la transition écologique, **il a dénoncé « un gouvernement qui veut faire porter le chapeau aux automobilistes en taxant davantage le carburant, il n'a pas honte quand on sait que seules 19% des recettes issues de ces taxes servent à financer la transition écologique ! »**.

Puis il a réclamé un changement de méthode : **« Des solutions existent. Incitons les gens à changer leur comportement, développons les réseaux de transports en commun là où c'est possible, rendons les gratuits, arrêtons de fermer des gares, mais ne pointons pas du doigt ceux qui doivent utiliser leur voiture pour aller travailler. Taxons les produits les plus polluants comme le kérosène utilisé pour le transport aérien »**.

Concernant les politiques départementales, il a insisté pour renforcer les interventions auprès des foyers les plus modestes car « *ce sont eux qui sont le plus souvent touchés par les problématiques liées au développement durable, que ce soit la précarité énergétique, la mauvaise alimentation, ou encore les difficultés de mobilité. Nous devons donc intégrer le développement durable dans l'ensemble de nos actions afin de les rendre plus performantes pour la planète et plus accessibles aux citoyens* ».

Il a souhaité que soient renforcées les politiques en faveur de l'alimentation durable « *puisque'elles touchent à la fois la santé, l'économie des territoires, le social, l'écologie ou l'agriculture* », et a appelé à aller plus loin contre la précarité énergétique « *qui doit être une de nos priorités quand on connaît la part des dépenses énergétiques dans le budget des familles les plus modestes* ».

6 Millions de repas par an produits par le Département dans les collèges

Obligation pour la restauration collective d'ici 2022 :

20 % minimum de bio dans les achats et 30 % de durable

Pour rester dans le domaine de l'énergie, il a posé la question de l'avenir de la centrale thermique du Havre : « *S'il n'y a aucun débat sur le fait de sortir de l'énergie issue du charbon cela ne doit pas se faire n'importe comment et surtout pas de manière brutale* ».

Avant de développer : « *Sa fermeture ne serait qu'un effet d'annonce hypocrite, puisqu'elle nous pousserait à acheter de l'énergie aux pays voisins issue de centrales au charbon. On ne peut pas supprimer de sources d'énergie tant que celles-ci n'ont pas été remplacées. L'ensemble des acteurs locaux doivent imposer à l'Etat une transition pour la centrale du Havre, un sujet comme celui-ci doit faire l'unanimité, une reconversion est possible et de nouveaux procédés à l'étude notamment l'éco-combuste qui utilise la biomasse comme combustible* ». Un appel qui n'a reçu aucun écho en séance...

Alban Bruneau a conclu sur l'accès au sport en soulignant que « *les choses vont dans le bon sens, avec de plus en plus de clubs soutenus dans le cadre de projet d'insertion à travers le sport* ».

Projet parc éolien au large de Dieppe-Le Tréport

La vice-présidente Sineau Patry a proposé d'émettre un avis favorable sur le projet de construction du parc éolien en mer au large du Tréport mais assorti de 8 préconisations.

Pour Alban Bruneau, « *s'il ne semble pas utile de développer ici sur les enjeux environnementaux portés à travers les éoliennes marines au titre de la transition écologique, ni sur les retombées économiques que générera, notamment au Havre et Cherbourg, cette filière très attendue* », il a tout de même insisté sur « *l'importance que cette filière débouche sur des emplois durables et sur des marchés pour les entreprises locales* », faisant référence aux démarches engagées par le Député Lecoq.

Il a relevé que « *tout aurait du converger pour que ces projets s'appuient sur un consensus et le rassemblement tous les acteurs plutôt que de les diviser. Ce n'est pourtant pas ce qu'il s'est passé, la faute encore une fois à une certaine conception de l'action publique qui écoute davantage les grands groupes que les citoyens, les cabinets d'experts que les forces vives de nos territoires qui y vivent et en vivent* ».

Et de développer : « *Le rapport parle d'une large concertation, pourtant ce projet entraine en l'état, une opposition affirmée des pêcheurs et de nombreux élus locaux. Les pêcheurs ne sont pas des opposants à l'implantation de la filière de l'éolien en mer, ils demandent simplement qu'elle ne se construise pas aux dépens de la ressource naturelle, et eux, ont l'avantage de bien connaître le coin...* ».

Pour Alban Bruneau, « *c'est toujours la même histoire avec ce gouvernement qui confond information et concertation. D'ailleurs nous sommes aujourd'hui appelé à rendre un avis sur un projet dont le gouvernement a d'ores et déjà signé les autorisations d'exploitation alors que l'enquête publique est en cours ! Quel déni de démocratie ! Quel Mépris ! A quoi bon organiser des enquêtes ?* ».

Et de mettre en garde : « *La transition écologique ne peut pas se faire sans les gens et encore moins contre eux. Nous le mesurons à travers la fronde des Gilets jaunes* », avant de s'associer aux préconisations à joindre à l'avis départemental : « *Des préconisations dont certaines sont clairement des réserves* ».

Le groupe communiste a toutefois souhaité ajouter deux préconisations supplémentaires, par amendements, pour obtenir un diagnostic sur les impacts du parc, sur le site de la centrale nucléaire de Penly d'une part. Et d'autre part, pour que l'exploitant intervienne financièrement sur un éventuel déficit d'exploitation du port départemental du Tréport qui résulterait de la baisse de son activité pêche en raison de la construction et de l'exploitation du parc.

A l'issue d'une suspension de séance pour étudier les amendements déposés par le groupe, le premier a été adopté à l'unanimité et le second rejeté par les voix du groupe des droites et de celui de l'écologie au Département. Le groupe des indépendants s'étant abstenu. Le rejet de ce second amendement a fait dire à Stéphane Barré : « **Nous prenons acte, vous êtes prêts à faire supporter au budget du Département un déficit d'exploitation du port du Tréport à la place de l'exploitant du parc. C'est sûrement le signe que des réserves budgétaires existent, c'est à noter dans le cadre de la préparation de notre budget** ».

L'avis favorable avec préconisations concernant ce projet a été voté ensuite à l'unanimité.

Evolution du dispositif d'aide en matière de recherche et d'auscultation des cavités souterraines en domaine privé

Martial Hauguel a rappelé que dans le cadre de sa politique d'intervention en matière de recherche et d'auscultation de cavités souterraines, le Département accompagne financièrement les particuliers confrontés à la suspicion ou à la découverte de cavités susceptibles de menacer leurs habitations, avant d'estimer que « *les modalités de ce dispositif souffrent aujourd'hui d'une trop grande complexité et d'un manque d'efficacité* ».

Alban Bruneau a tenu à saluer « *cet engagement départemental renouvelé ici* ». Une adaptation qu'il a qualifié d'« *utile car il convient de le simplifier pour plus de réactivité, et le mettre à porter des foyers modestes* », rappelant que « *les marnières ignorent totalement les limites de propriété en surface !* ». Puis il a profité de cette délibération pour inciter la collectivité à aller plus loin « *en aidant les communes amenées à intervenir, y compris quelquefois en procédant au rachat de propriétés après indemnisation ou pour reloger en urgence des familles* ».

La délibération a été adoptée à l'unanimité à l'exception du groupe socialiste qui s'est abstenu.

Soutien aux pompiers volontaires menacés par une directive européenne

Alban Bruneau a profité de la délibération sur les cavités souterraines pour alerter « **sur la menace que fait courir la transposition de la Directive européenne sur le temps de travail (DETT) sur la fin du volontariat aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels** », rappelant qu'en l'état « *cette directive porte gravement atteinte au modèle d'organisation des services départementaux d'incendie et de secours. Une organisation, qui a notamment le mérite d'encourager l'engagement citoyen, et qui n'a plus à faire la preuve de son efficacité* ».

Considérant qu'« **en matière d'harmonisation du temps de travail et de protection des salariés contre les abus, il existe bien d'autres enjeux à régler en Europe que de mettre fin au volontariat au sein des services d'incendie et de secours de notre pays !** », il a dénoncé « *une vision technocratique qui assimile les pompiers volontaires à des travailleurs* ». Puis rejetant le « *non sens qui consisterait à demander demain aux 195.000 sapeurs-pompiers volontaires de choisir entre leur employeur et leur mission citoyenne* », il a mentionné les interventions du vice-président André Gautier et du Député Jean-Paul Lecoq pour connaître les intentions du gouvernement à ce sujet.

Rapport 2018 sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes dans la collectivité

La vice-présidente Nathalie Lecordier a présenté le rapport annuel sur la situation de la collectivité en matière d'égalité femmes-hommes.

Séverine Botte a fait part du soutien de son groupe aux dispositifs déployés et a questionné « *sur les leviers supplémentaires envisagés pour aller plus loin vers cette égalité au sein de la collectivité* ». Et elle également souligné « *la contradiction entre les intentions affichées par le gouvernement et la réalité de ses décisions, budgétaires notamment* ». Celui du secrétariat d'Etat à l'égalité femmes-hommes n'évoluera pas en 2019.

Plan stratégique en faveur du Patrimoine Bâti Départemental

A partir d'un diagnostic de l'état de son patrimoine bâti (hors collèges) et d'une analyse des coûts d'exploitation, un schéma directeur pluriannuel d'entretien, de restructuration ou de construction a été proposé au Conseil départemental par le vice-président Luc Lemonnier.

Stéphane Barré a salué « *une démarche nécessaire* ». Puis il a fait part de plusieurs réserves « *au regard des prévisions budgétaires proposées pour mener à bien la cinquantaine d'opérations jugées prioritaires ici sur les 10 prochaines années : 130 Millions d'euros, moins qu'un budget annuel d'investissement tel qu'il a été confiné depuis votre arrivée. La modestie de l'estimation budgétaire globale nous laisse dubitatif* ».

Poursuivant sa lecture critique du dispositif, Stéphane Barré s'est étonné de « l'absence de justification et d'explication concernant des relocalisations, relogements et autres regroupements de bâtiments, sites et services actuels, pour nous aider à cerner la pertinence de ces orientations », rappelant que son groupe « a été échaudé par les regroupements de casernes des services de secours décidés à votre arrivée : **nous pourrions voir dans ces programmations une volonté de réduire la voilure ici et là... Sauf que cette voilure elle abrite des agents de la collectivité au service de ceux que ladite collectivité doit servir, les seinomarins...** ». Et d'interroger sur la nécessité de les associer à la définition des travaux à engager.

Stéphane Barré a conclu sur la question globale des politiques d'investissements : « **Le rapport souligne votre volonté de relancer l'investissement. Bravo ! Nous n'arrêtons pas d'insister sur cette nécessité. Je n'y reviens pas. Nous y souscrivons, mais à condition que cette relance se traduise réellement par l'affectation de crédits supplémentaires. Du plus, pas du en même temps s'il vous plait. Car relancer l'investissement cela passe par augmenter notre enveloppe d'investissements annuels sinon c'est du pipeau...** ».

Evolution du budget d'investissements du Département

340 Millions en 2008

191 Millions en 2014 = - 9 % en moyenne par an depuis 2008

Changement de majorité :

162 Millions en 2015 (- 15 %) = - 29,2 Millions p/r 2014

166 Millions en 2016 (+ 3 %) = + 4,4 Millions p/r 2015

127 Millions en 2017 (- 24 %) = - 39,5 Millions p/r 2016

Rappelant au passage que « **le budget d'investissement a été diminué de 15 % dès votre prise de fonction** ».

Puis il a conclu : « **Nous avons hésité sur position en raison des réserves que je viens d'exposer. Mais finalement nous la voterons, sans enthousiasme excessif et avec circonspection. Et pourquoi ? Parce que nous nous disons c'est insuffisant mais c'est toujours ça de pris !** ».

Schéma directeur des systèmes d'information (SDSI)

Le schéma directeur des systèmes d'information 2019-2022 a été présenté avec enthousiasme par le vice-président Lemonnier.

Un enthousiasme tempéré par Stéphane Barré qui, après avoir salué le gros travail conduit par les services, a mis en garde : « **S'il est nécessaire de soutenir le numérique, outil de progrès, d'accès facilité aux services au public, il y a une condition : qu'il vienne compléter utilement les accueils physiques de proximité. Rien ne remplace l'humain** ». Il a également précisé que le numérique « **ne doit pas être au service de la rentabilité, des économies sinon il contribue à fracturer** ».

Pour plus d'un tiers des Français
l'outil numérique est un frein
ou au moins une gêne pour accéder
à leurs droits

Indemnité de départ volontaire

La vice-présidente Marine Caron a proposé d'instituer une l'indemnité de départ volontaire au bénéfice d'agents concernés directement par une suppression de mission. Indemnité versée dès signature de leur démission.

Stéphane Barré est intervenu fermement en haussant le ton : « **Notre groupe s'oppose évidemment à ce projet qui contribue au détricotage de la fonction publique et de son statut. En même temps qu'elle utilise la vieille ficelle de l'appât du gain à court terme pour pousser des agents déjà fragilisés par la perte de leur mission, à se faire harakiri. Des agents priés par un chèque, non pas simplement de quitter la collectivité, mais de sortir de la fonction publique pour ne plus y revenir** ».

Et il a dénoncé la manœuvre : « **Pour cela vous êtes prêts à payer cher. De toute façon à l'arrivée le coût sera amorti et vous dégagerez une plus-value comptable. Sur le plan humain c'est autre chose car non, tout ne s'achète pas et ne se règle pas à coups de chèques !!** ».

Poursuivant sa charge, il a déclaré : « **D'ailleurs d'entrée, la cible du dispositif est dans le viseur : les fonctionnaires de la fonction publique territoriale sous statut. Ceux dont on ne peut pas se débarrasser sans obtenir leur démission ! Les autres ne sont pas concernés, forcément on a déjà la possibilité de s'en passer, il suffit de ne pas renouveler leur contrat et ils partent, sans rien cette fois** ».

Il a appelé la majorité à arrêter « **la mascarade, car il s'agit bien d'un outil mis à disposition des politiques de diminution du nombre de fonctionnaires, la notion de mission supprimée étant parfaitement subjective et servant ici d'excuse ou d'habillage** ».

Puis il a conclu : « *Sous prétexte d'une prétendue liberté individuelle et encore une fois en se servant de l'hameçon du chèque dans une période si difficile pour le pouvoir d'achat, vous ne vous payez pas simplement des postes de fonctionnaires pour les supprimer, vous vous payez les fonctionnaires. Et cerise sur le gâteau, si ces derniers choisissent, enfin le mot choi est bien mal à propos, de démissionner pour toucher le chèque sans disposer d'un nouvel employeur dans le privé, c'est Pôle Emploi et l'assurance chômage qui devront s'en débrouiller. Nous savons que le gouvernement en place veut s'attaquer au statut des fonctionnaires en libéralisant les embauches par recours massifs aux contractuels ou par des plans de départs volontaires. Vous n'allez tout de même pas devenir un laboratoire d'essai du Macronisme ?* ».

Les groupes communistes et socialistes ont voté contre, le groupe écologie au Département s'est abstenu, le groupe des indépendants et le groupe des droites ont voté pour.

Débats d'orientations budgétaires 2019

C'est le Président Martin qui a tenu à préciser les contours des objectifs qu'il entend donner au prochain budget de la collectivité. Il a notamment déclaré : « *J'ai demandé aux services de poursuivre leurs efforts pour réduire les coûts de fonctionnement, tout en assurant un service public de qualité sur l'ensemble du territoire. Les actions qui ont été entreprises, notamment pour réduire la masse salariale, devraient permettre de diminuer les dépenses de plus de 8 Millions d'euros* ».

**Recettes de fonctionnement
= 1,43 Milliards
Dépenses de fonctionnement
= 1,26 Milliards**

Les autres groupes étant bien peu bavards sur ces orientations, ce sont les élus du groupe communiste du Front de Gauche qui ont occupé le terrain, à travers notamment Stéphane Barré qui a développé une longue analyse sur « *le double effet kiss'cool avec d'un côté une situation économique et sociale toujours aussi dégradée depuis 2008, et qui ne s'améliore pas malgré les promesses du Macronisme. D'où une pression de plus en plus forte sur nos missions de solidarité et donc sur nos agents et sur nos finances. Et de l'autre, un dogme libéral qui sévit au sommet de l'Etat, mais qui souffle ici aussi dans cet hémicycle, poussant à réduire toujours plus la dépense publique* ».

Estimant que « *ce en même temps est totalement contradictoire* », il a indiqué que « *l'on peut chercher à faire diversion en voulant résoudre cette équation par des réorganisations, des mutualisations, des coups de rabots, à l'arrivée on se retrouve avec une réalité incontournable : une dégradation dans les réponses apportées par le service public* ».

Reprenant les propos introductifs du Président Martin, il y voit la même contradiction : « *Poursuivre vos efforts pour réduire les coûts de fonctionnement, tout en assurant un service public de qualité sur l'ensemble du territoire trouve sa limite incantatoire* ». Ajoutant que « *ceci est mortifère dans une période où une grande partie de la population a justement besoin de collectivités locales et de services publics forts à leurs côtés* », Stéphane Barré a mis en garde : « *Si ce bouclier social, elle ne le trouve pas dans les réponses que la République et ses institutions lui apporte, il ne faut pas s'étonner qu'une partie lui tourne le dos et adhère aux thèses de ceux qui se proposent de tout balayer, la République comme ses valeurs* ».

Il a ensuite invité la majorité à tirer les enseignements de ses erreurs : « *L'année dernière, votre majorité séduite par les promesses du Macronisme, avait ignoré nos mises en garde pour nous plonger dans un budget surréaliste intégrant une baisse considérable des dépenses sociales, au prétexte d'une embellie économique qui tenait plus du fantasme que de la réalité. Résultat, 6 mois plus tard il fallait*

**Dépenses sociales
= 60,8 % du budget en 2017
dont + 3,4 Millions au titre du RSA**

bâtir en urgence un budget supplémentaire pour corriger le tir et réinjecter 8,5 Millions pour le RSA ».

Stéphane Barré a par conséquent appelé à « *un budget 2019 plus ancré dans le réel et moins dans les illusions du Macronisme. J'ai conscience que cela peut être difficile pour certains d'entre vous, mais après tout, vous vous réclamez sans cesse du pragmatisme... Alors allez y!* ».

**Baisse des dotations de l'Etat qui
représentent 20 % des recettes du
Département en 2017
= - 63,4 Millions entre 2013 et 2017**

Relevant que le document mettait une nouvelle fois en avant les baisses des dotations, il a dit « *attendre une action plus forte de la part de notre Conseil départemental en direction de ce gouvernement pour exiger des dotations à la hauteur pour conduire à bien nos missions* ».

Puis Stéphane Barré a dénoncé le plan social en cours au sein du Département : « Lors de votre élection, vous parliez de 500 postes en trop. Nous souhaiterions donc disposer d'un bilan détaillé et exhaustif de l'évolution des effectifs ».

Avant de plaider pour un changement de cap dans les priorités de la collectivité : « **Intervenir à chaque âge de la vie, en soutien, en accompagnement des seinomars, sur les problématiques auxquels ils sont confrontés, c'est notre raison d'être. C'est aussi sur cette capacité que nous sommes jugés** ».

« **Vous avez été notamment élus sur un engagement de désendettement. Et vous avez fait de ce désendettement accéléré une priorité absolue. Nous n'étions pas d'accord, nous vous avons alerté sur les conséquences de cette logique dans une période où la pauvreté progresse, où la précarité s'installe, où les problématiques sociales s'étendent. Nous n'étions pas d'accord, vous êtes restés sourds à nos arguments. Or, vous aviez placé la barre à 120 Millions de désendettement de plus sur ce mandat que le désendettement normal de la collectivité, c'est fait, c'est même dépassé au prix de mesures douloureuses qui ont assurément fragilisé notre capacité à agir, notre capacité à accompagner, notre capacité à soutenir** ».

« A l'approche de ce nouveau budget, nous craignons qu'en voulant forcer le trait en prolongeant cette priorité dogmatique, vous nous envoyiez tous dans le mur. Car **la collectivité est en train de craquer, entendez-le !** ».

Avant de conclure : « Nous attendons de notre prochain budget, qu'il mette fin à la mobilisation disproportionnée de fonds publics pour servir un désendettement financier et qu'il utilise ces fonds pour résorber la dette sociale que nous commençons à contracter vis-à-vis des seinomars. Nous attendons aussi que ce budget, dans son volet d'employeur, s'écarte des logiques de compression, de réduction, pour tout simplement fournir à nos services, à nos agents, les possibilités de conduire leurs missions. **Et ainsi, en 2019, nous pourrions tous nous rejoindre sur un même budget. Faites un pas, nous ferons l'autre. Quel beau et fort signe délivrerions-nous ainsi... Chiche !** ».

Alban Bruneau a quant à lui estimé qu'« **avec le poids de la dette que vous allégez, c'est toute la collectivité que vous amaigrissez ! Vous allez nous donner la jaunisse !** », faisant ainsi au passage une allusion au mouvement des Gilets jaunes.

Il a fait ensuite état de ce qu'il entend « dans les conseils d'administration des collèges, dans mes permanences, dans mes échanges avec les travailleurs sociaux notamment du Centre social : un Département de plus en plus critiqué parce qu'il peine à répondre présent. Et croyez-moi, **personne ne me parle du désendettement et de votre autosatisfaction à avoir mobilisé 100 Millions à cet effet. Vous vous rendez compte de l'impact de ce chiffre et de ce slogan sur ceux qui sont exposés aux difficultés de la vie ?** ».

Luc Lemonnier ayant répondu par une leçon comptable en qualifiant les positions du groupe communiste de « vision romantique », Stéphane Barré lui a offert un résumé : « **1 : Arrêtez d'être trop gentil avec ce gouvernement. 2 : Arrêtez de vous en prendre au personnel. 3 : Cesser de mobiliser des millions au désendettement accéléré en prenant sur des moyens nécessaires pour répondre à des besoins de proximité. Et alors nous voterons votre budget** ».

Soutien à l'association de l'aide à domicile AAFP

Profitant du débat d'orientations budgétaires, Séverine Botte a tiré le signal d'alarme face « aux graves menaces qui pèsent sur l'association l'AAFP/CSF 76 bien connue pour intervenir auprès de 3.500 bénéficiaires avec ses 650 salariés, et qui risque de se retrouver en cessation de paiement au 10 janvier prochain ». Elle a demandé des mesures de sauvetage pour l'AAFP. Dans son intervention, elle a dénoncé au passage « **la timidité avec laquelle les gouvernements s'emparent de l'enjeu de société représenté par la perte d'autonomie. Ils avaient pris l'engagement de couvrir l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) à hauteur de 40 %, ils la financent aujourd'hui pour 28 %** ».

Dans sa réponse, la vice-présidente Blandine Lefebvre a affirmé les recevoir très prochainement pour la troisième fois et a convenu d'une « situation fragile pour une association nécessaire », rappelant que le Département « a toujours répondu présent » à ses côtés. Puis, elle a indiqué que « l'AAFP a signé un contrat de services et de moyens qui lui permettra d'amortir quelque peu les difficultés rencontrées ».

Dépenses de personnel
= 18 % du budget en 2017
+ 0,1 % par rapport à 2016 (300.000 €)

Ce qui en raison de l'évolution des carrières et des obligations réglementaires indique une baisse des effectifs, ce budget, à effectif constant, devant augmenter mécaniquement de 1,5 à 2,5 %

Sommes mobilisées pour le « désendettement accéléré » de la collectivité
= 134,78 Millions depuis 2015

Estimation de la dette en 2018
= 1,1 Milliard

Retrouvez l'ensemble des interventions
des élus communistes et Républicains :

sur le site de l'ADECER 76

www.elus76.com

sur le blog des conseillers
départementaux communistes et
républicains / front de gauche

<http://departement.elus76.com>

Ou

**Demandez-les au groupe
communiste du Conseil départemental**


Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez vous auprès de : sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour ne plus le recevoir, désinscrivez vous auprès de :

sebastien.giard@seinemaritime.fr

**Pour contacter le Groupe Communiste et républicain,
Front de Gauche :**

 02.35.62.99.80